

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b> 06/12/2024 <b>Date d'affichage :</b> 06/12/2024 <b>Nbre de conseillers :</b> <b>En exercice : 14</b> Présents : 8 <b>Votants : 10</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Didier PETITPAS, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBOUUC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

**Absents excusés :**

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUUC  
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH  
Mme Sylvie COUPE  
Mr Christian LAN

**Absents :**

Mr Patrick DEMARQUET  
Mr Boris BOYAVAL

N°142- 2024

**Validation du devis KOMPAN**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise KOMPAN pour l'aménagement de l'aire de jeux de la cour d'école.

L'entreprise KOMPAN propose un devis de 1 474.40 € HT pour l'aménagement d'un jeu dans la cour d'école.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise KOMPAN pour l'aménagement de l'aire de jeux de la cour d'école. Cette dépense sera imputée à l'opération 120 « Ecole et travaux d'équipement ».
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

